

..... LA BOULIMIE CHEZ LES ADOLESCENTS Fiche DSASS

C'est quoi exactement ?

C'est un trouble du comportement alimentaire pendant lequel le sujet est soumis à une faim excessive par crises.

La boulimie touche plus souvent les femmes que les hommes.

Il existe deux types de comportements boulimiques :

- Compulsion alimentaire simple,
- Alternance privation et excès.

Il y a des boulimiques qui se font vomir et conservent souvent un poids normal, les autres grossissent.

Manifestations :

Pour ceux dont la maladie est reconnue, stabilisée et signalée par la famille à l'assistant Action Sanitaire et Sociale (ASS) de son territoire ou à sa CMCAS, un dossier d'aide à l'intégration (DAI) validé par la direction Santé ASS aidera à appréhender les difficultés.

Pour les autres voici quelques signes qui doivent vous mettre en alerte, lorsqu'un(e) adolescent(e)

- Dévore tout et n'importe quoi, chaud ou froid, salé ou sucré,
- Sort de table pendant le repas pour aller vomir aux toilettes et continue son repas sans rien laisser paraître,
- S'isole pour manger seul(e) hors du regard des autres,
- Mange très vite, sans déguster et avale sans mâcher.

Conduite à tenir :

- Si un(e) adolescent(e) évoque devant vous ou un animateur de l'équipe sa vulnérabilité par rapport à ses comportements alimentaires, une mauvaise image de lui (d'elle)-même, des « traumatismes divers », des problèmes familiaux, signifiez lui que vous êtes à son écoute et proposez lui pendant le séjour de rencontrer un professionnel de santé avec qui en parler,
 - Le médecin consulté vous permettra d'avoir des ressources pour accompagner l'ado durant son séjour.
- Restez à son écoute, laissez-le (la) librement s'exprimer, mettre ses propres mots sur ses difficultés, sans porter de jugement,
- Veillez à ce que l'adolescent(e) ne soit jamais seul(e) à table ou face à la nourriture,
- Essayez de proposer au groupe des activités corporelles, des activités physiques qui favorisent la prise de conscience du schéma corporel et des activités de relaxation,
- Restez vigilant(e) sur le surinvestissement qui existe fréquemment dans ces situations pour les activités en général et le sport en particulier.

Éviter :

Il ne faut absolument pas vous substituer à un professionnel de santé, VOUS N'ÊTES NI MEDECIN, NI PSYCHOLOGUE.

Dans le cadre de vos fonctions d'encadrement et d'animation, vous devez encourager pendant la colo à ce que l'adolescent(e) fasse une démarche pour être accompagné(e) par ce type de professionnel.

Si besoin, avec l'aide de l'astreinte médicale nationale, vous pouvez identifier l'attitude la plus « neutre » et bienveillante possible en ni interdisant, ni facilitant l'accès à la nourriture, en étant vigilant sans être dans le « contrôle ».

Si l'adolescent semble en danger ?

Contactez IMMEDIATEMENT votre astreinte Séjours et Activités qui prendra les mesures nécessaires, notamment auprès de l'astreinte médicale nationale.

Si besoin, appelez les services d'urgence.

En savoir plus :

Fil santé jeunes : 0 800 235 236

La ligne téléphonique des **12 – 25 ans, gratuite et ouverte tous les jours de 9h à 23h.**

Cette ligne a été créée pour écouter les jeunes qui rencontrent des difficultés (sociales, psychologiques, familiales...) et pour répondre à l'ensemble des questions qu'ils se posent en matière de drogues, de sexualité, de mal-être...

www.filsantejeunes.com

www.anorexiéboulimie-afdas.fr